

## Commune de Genes sur Seiche

### COMPTE RENDU SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2016

Étaient présents : Yves HISOPE, Anne ROUSSEAU, Henri BÉGUIN, Paul GRIMAULT, Raymond GAILLARD, Myriam JÉBY, Éric RAISON, Madeleine BÉTIN, Lionel CORNÉE, Christophe MORAUX, Maurice DROYAUX, Denis ROSSIGNOL et Agnès du CAMPE DE ROSAMEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : Xavier BISARO et Vincent LAMY.

N°	THEME	OBJET	DECISION
1	RESTRUCTURATION DE LA POMMERAIE	Désistement de l'entreprise titulaire du lot n°13 Ventilation plomberie sanitaire.	Le Conseil Municipal a pris acte du désistement de l'entreprise SO.IN.TEC de Noyal sur Vilaine. Il autorise M. le Maire a lancé une consultation pour faire appel à une autre entreprise.
2	RESTRUCTURATION DE LA POMMERAIE	Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 92 000€ consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de réhabilitation d'un logement, située 1 impasse de la Pommeraie à GENNES SUR SEICHE.	M. le Maire a expliqué aux élus que la CDC souhaite modifier le contrat de prêt de 40 000 € à 92 000 € en attendant l'accord de subvention du Conseil Régional. Il précise que la commune ne demandera le versement que de 40 000 € au final. Les élus ont autorisé le Maire a signé le contrat de prêt présenté annulant et remplaçant celui de 40 000 € accepté en novembre 2015.
3	FINANCES COMMUNALES	Réévaluation des 3 taxes	Les élus ont décidé de maintenir en 2016 les mêmes taux d'imposition des différentes taxes locales que ceux de l'année 2015.
4	FINANCES COMMUNALES	Affectation du résultat du budget de la commune.	Les élus ont décidé d'affecter en totalité l'excédent 2015 de la section de fonctionnement (205 820.33 €) à la section d'investissement sur le budget 2016
5	FINANCES COMMUNALES	Vote du budget principal 2016	Les dépenses et des recettes s'équilibrent en section de fonctionnement pour 696 885 € et en section d'investissement pour 733 345 €. Voir le détail par chapitre et par opération sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.
6	FINANCES COMMUNALES	Affectation du résultat du budget de l'assainissement collectif.	Les élus ont décidé d'affecter en totalité l'excédent 2015 de la section de fonctionnement (20 221.46 €) à la section de fonctionnement sur le budget 2016
7	FINANCES COMMUNALES	Vote du budget annexe de l'assainissement collectif 2016	Les dépenses et des recettes s'équilibrent en section de fonctionnement pour 118 063.94 € et en section d'investissement pour 105 074.14 €. Voir le détail par chapitre et par opération sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.
8	FINANCES COMMUNALES	Vote du budget annexe du lotissement Les Hameaux du Grand 3 <sup>ème</sup> tranche de 2016	Les dépenses et des recettes s'équilibrent en section de fonctionnement pour 371 078.04 € et en section d'investissement pour 418 324.46 €. Voir le détail par chapitre et par opération sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.
9	FINANCES COMMUNALES	Attribution des subventions 2016	Voir le tableau des subventions attribuées sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie
10	FINANCES COMMUNALES	Devis à valider. Réfection du sol souple de la salle des Lavandières.	Les élus ont autorisé le Maire à signer le devis de l'entreprise GAUTHIER d'Etelles pour un montant de 2 572.98 € HT

11	FINANCES COMMUNALES	Factures à valider. Remise en état des équipements électriques de la salle des sports.	Le Conseil Municipal a accepté de procéder au mandatement de la facture de l'entreprise MAIGRET d'Etelles d'un montant de 4 248.50 € TTC. M. le maire a informé les élus qu'une déclaration de sinistre a été déposée auprès de l'assurance.
12	FINANCES COMMUNALES	Emprunt pour la restructuration d'un bâtiment en mairie.	Le Conseil Municipal a validé l'offre de prêt du Crédit Municipal de Bretagne d'un montant de 20 000 €.
13	SERVICES COMMUNAUX	Participation des familles pour le transport scolaire 2016/2017.	Les élus ont décidé de conserver le même tarif que celui de l'année dernière : 110 € par enfant pour l'année 2016/2017. En cas de retard dans la remise des formulaires d'inscription 40 € supplémentaire seront demandés.
14	SERVICES MUNICIPAUX	Achat de livres à la bibliothèque municipale et demande de subvention.	Les élus ont accepté d'inscrire un crédit 840 € sur le budget pour l'achat de livres destinés à la bibliothèque municipale. Une subvention sera sollicitée dans le cadre du Contrat de territoire.
15	DOMAINE ET PATRIMOINE	Location de l'appartement de type 4 situé au 4 rue Jean de Gennes.	Le loyer de ce logement est abaissé exceptionnellement à 200 €/mois dans le cadre d'un hébergement temporaire.
16	DOMAINE ET PATRIMOINE	Révision des tarifs de location de la salle Ty Mad et de la salle des Lavandières.	Les tarifs pour le chauffage ont été réduits ainsi que la période pendant laquelle le chauffage est dû. Le forfait pour 1 repas a augmenté de 10 €. D'autres tarifs ont été arrondis. <i>Voir la nouvelle grille des tarifs 2017 sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie</i>
17	DOMAINE ET PATRIMOINE	Détermination du tarif pour le chauffage des logements sociaux situés dans l'allée Sévigné.	Le Conseil Municipal a fixé à 50 € le prix du mégawatt de chaleur consommé par les locataires des logements allée Sévigné.
18	SANTE-ENVIRONNEMENT	Lutte contre les frelons asiatiques.	Les élus ont décidé que la commune supportera à la place du propriétaire le coût de destruction du nid lorsque celui-ci est situé sur le domaine privé.
19	FINANCES COMMUNALES	Taxe foncière sur les propriétés bâties. Dégrevement de la taxe afférente aux parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs.	Le Conseil Municipal a décidé d'accorder le dégrèvement de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférentes aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs pour une durée de 5 ans.

Affiché le 21.10.16...

Le Maire, Y.HISOPE.

